

ACCOMPAGNATEURS PISCINE & VTT - AGREMENTS

Les sorties en VTT ou à la piscine sont des activités que nous avons l'habitude de pratiquer à l'école de Loubeyrat. Comme elles nécessitent un encadrement renforcé, **elles ne peuvent se faire que grâce à l'accompagnement de parents ayant obtenu un agrément de l'éducation nationale.**

Pour rassurer ceux qui hésitent, l'agrément n'est pas une épreuve de sport !

→ Agrément = environ 1h30, à ne passer qu'une seule fois (il est ensuite reconduit chaque année par simple demande).

1- Partie « pratique » : on vérifie votre pratique basique du VTT (petit parcours) ou de la natation (départ sauté ou plongé + 25m de nage ventrale au choix + demi-tour sans reprise d'appui + 20m de nage dorsale au choix + récupération d'un objet à 1,80m de profondeur, le tout sans reprise d'appui).

2- Partie « théorique » : on vous apporte des principes de sécurité indispensables pour cette activité en milieu scolaire.

En ce début d'année scolaire, la priorité est donnée aux agréments pour la piscine (nous verrons plus tard pour le VTT), car les séances débuteront le mercredi 10 septembre avec les classes de CP-CE1 & CE2-CM1.

Deux cas :

1	Vous avez déjà l'agrément "piscine"	<p>Pas d'agrément à repasser, mais un formulaire de renouvellement à signer en garderie (7h15-18h30) ou auprès des enseignants <u>avant le jeudi 4 septembre à midi</u>.</p> <p>Merci d'indiquer vos disponibilités, au moins pour la 1^{ère} période, sur le tableau accessible par le lien suivant :</p> <p>https://nuage05.apps.education.fr/index.php/s/XMHbg77ACztesAN</p> <p><u>Remarque</u> : il faut laisser le fichier s'ouvrir en ligne, sans le télécharger. Il s'enregistrera automatiquement quand vous le fermerez. Il est préférable de l'utiliser depuis un ordinateur plutôt que depuis un smartphone (ne fonctionne souvent pas). Si vous rencontrez des difficultés, rapprochez-vous du directeur.</p>
---	--	---

2	Vous n'avez pas l'agrément piscine	<p>Vous ne souhaitez pas le passer → rien à faire de particulier</p> <p>Vous souhaitez le passer</p> <p>→ Une séance aura lieu le lundi 8 septembre à la piscine de St-Georges (17h15)</p> <p>→ Merci d'avertir au plus vite (vendredi 5 septembre au plus tard) le directeur par retour de mail (ecole.loubeyrat.63@ac-clermont.fr) ou l'enseignant de votre enfant de votre disponibilité à cette date, et <u>en</u></p>
---	---	---

précisant : Nom de naissance - Date de naissance - Lieu de naissance

→ Merci d'indiquer vos disponibilités, au moins pour la 1^{ère} période, sur le tableau accessible par le lien suivant :

<https://nuage05.apps.education.fr/index.php/s/XMHbg77ACztesAN>

Remarque : il faut laisser le fichier s'ouvrir en ligne, sans le télécharger. Il s'enregistrera automatiquement quand vous le fermerez. Il est préférable de l'utiliser depuis un ordinateur plutôt que depuis en smartphone (ne fonctionne souvent pas). Si vous rencontrez des difficultés, rapprochez-vous du directeur.